



HAL
open science

Quelques lieux de variation du positionnement énonciatif dans l'article de recherche

Fanny Rinck, Françoise Boch, Francis Grossmann

► **To cite this version:**

Fanny Rinck, Françoise Boch, Francis Grossmann. Quelques lieux de variation du positionnement énonciatif dans l'article de recherche. Agnès Millet, Marielle Rispail, Patricia Lambert, Cyril Tri-maille. Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique - Hommages à Jacqueline Billiez, L'Harmattan, pp.285-296, 2007. halshs-00418179

HAL Id: halshs-00418179

<https://shs.hal.science/halshs-00418179v1>

Submitted on 9 Jan 2025

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Version auteur

Référence : Rinck F., Boch F. et Grossmann F. (2007). Quelques lieux de variation du positionnement énonciatif dans l'article de recherche. In Millet A., Rispaïl M., Lambert P. et Trimaille C. (éds.), *Variations au cœur et aux marges de la sociolinguistique - Hommages à Jacqueline Billiez*, Paris, L'Harmattan, 285-296. Paru aussi dans *Filol. lingüist. port.*, n. 8, p. 451-464, 2006.

Quelques lieux de variation du positionnement énonciatif dans l'article de recherche

Fanny Rinck, Françoise Boch et Francis Grossmann

Introduction

La littératie, concept anglo-saxon à l'origine, s'applique désormais en France de façon très courante à la période clé de l'entrée dans l'écrit, ou, plus rarement, à une période plus tardive où l'élève doit se familiariser avec certains genres scripturaux scolaires, tels que le résumé ou la dissertation par exemple. Or, et les enseignants le savent bien, l'acculturation à l'écrit se poursuit au-delà de la scolarité obligatoire : à l'université, l'étudiant est confronté à d'autres genres nouveaux dont l'accès, n'allant pas de soi, nécessiterait un accompagnement pédagogique. Parmi eux, l'écrit de recherche, et plus précisément l'article de revue spécialisée (ici en linguistique) constitue un genre particulier, objet de recherches récentes dans le champ de la didactique de l'écrit. L'une des caractéristiques de l'article – qui va nous intéresser au premier chef ici – relève de la problématique plus vaste de la polyphonie : comment les auteurs d'articles se situent-ils par rapport aux autres auteurs convoqués dans leur texte ? Comment référencent-ils leurs sources ? En quoi ces modes de référencement sont-ils symptomatiques de leur positionnement en tant qu'auteur ? Les doctorants, du fait de leur entrée récente dans le champ de la recherche, adoptent-ils dans les premiers articles de leur carrière des modes spécifiques reflétant leur positionnement de « débutant » ?

Nous espérons que cette recherche, issue d'un travail de thèse¹ en cours, apportera des éléments utiles à la description fine d'un genre paradoxalement encore assez peu analysé, bien qu'extrêmement répandu dans la communauté universitaire. Les étudiants inscrits en thèse – mais aussi, pourquoi pas, les autres chercheurs confrontés à l'écriture rituelle de l'article – ont sans doute tout à gagner à mieux prendre conscience des effets de lecture induits par certaines pratiques scripturales liées à la gestion délicate de la polyphonie énonciative.

Références à d'autres travaux et positionnement de l'auteur

Nous ne prendrons pas en compte l'ensemble des phénomènes polyphoniques : notre intérêt va avant tout vers la question du *positionnement* de l'auteur, tel qu'il se construit dans l'article en référence à d'autres travaux. Le positionnement peut être entendu dans deux acceptions complémentaires : il s'agit d'abord d'un positionnement épistémologique, par lequel le chercheur situe son étude dans un champ scientifique donné, au moyen notamment du système auteur-date, qui renvoie à son tour à la bibliographie. Mais définir sa recherche en se référant à d'autres implique de se positionner dans un second sens du terme, c'est-à-dire de faire valoir l'intérêt de sa recherche par rapport à d'autres points de vue. Cette dimension

¹ F. Rinck, « L'article de recherche en Sciences du Langage et en Lettres : figures de l'auteur et identité disciplinaire du genre », sous la direction de F. Grossmann et F. Boch, Lidilem, Université Stendhal, Grenoble 3.

s'inscrit textuellement à travers le jeu énonciatif des relations entre points de vue², qui concourt à placer l'auteur dans une position de *surénonciation* (Grossmann, Rinck, 2004). Une telle position de « surplomb » énonciatif, caractéristique du genre, se fonde bien sur des logiques sociales : les formes qu'elle prend relèvent à la fois de l'acculturation au genre et au champ, de sorte que, telle est notre hypothèse, une différence de statut de l'auteur peut induire une différence de positionnement dans son texte.

On analysera la construction polyphonique du positionnement dans les modes de référencement à des points de vue présentés comme ayant été produits dans le champ social. Si on a montré ailleurs (Boch, Grossmann, 2002a, b) que ces modes de référencement varient avec le statut de l'auteur dans les écrits académiques, on s'intéressera plus spécifiquement ici aux formes de désignation des points de vue dans l'article de recherche. On décrira ces pratiques de référencement en comparant des articles de sciences du langage écrits par des doctorants et des articles écrits par d'autres chercheurs ; notre hypothèse de travail est que le doctorant, en tant que « nouvel entrant dans le champ scientifique » (Bourdieu, cf. par exemple 2001 : 95) a besoin de se conformer davantage aux conventions du champ académique, et produit donc plutôt des formes de désignation canoniques.

Aspects méthodologiques

Afin d'identifier en quoi les pratiques des scripteurs doctorants sont spécifiques par rapport à celles des autres chercheurs, une grille de traitement a été appliquée à l'ensemble du corpus, constitué de 22 articles réalisés par des doctorants et autant par les autres chercheurs, tous publiés dans des revues de linguistique. Six catégories de désignations des références ont été identifiées :

1. Auteur cité, sans autre référence (ni date, ni document), y compris sous forme fléchie (substantif ou adjectif). Exemples : *d'après Michel Peroni ; la théorie searlienne*.
2. Document cité (ouvrage ou article le plus souvent), sous la forme canonique : auteur(s) + date, avec références complètes déclinées en bibliographie [(*Ducrot, 1995*) ; *selon Sperber & Wilson, 1989* ; (*Chevrot et al., 1983*)].
3. Liste de documents (lorsqu'il est fait consécutivement référence à plusieurs documents, soit d'auteurs différents, soit d'un même auteur [*Voir Goudaillier, 1997, 2002* ; (*cf. Rossi, 1971, Di Cristo, 1978*)].
4. Noms de courants, d'école [*la praxématique ; Selon les cognitivistes*], de discipline ou de domaine de recherche [*une classification rhétorique ; en linguistique du nom propre*], d'objet de recherche [*description de l'antonomase*].
5. Désignations généralisantes, sans spécification du domaine de recherche [*la diversité des approches ; les analyses ; certaines définitions ; ces conceptions/positions ; pour certains ; deux interprétations majeures*].
6. Effacement de la source : tours renvoyant à un « on » collectif, sans auteur explicitement mentionné [*cet emploi faisant l'objet de longs développements ; on a appelé les noms de lieux*], fréquemment sous forme passive [*une question déjà bien souvent soulevée ; le nom propre est le plus souvent considéré comme*], ou, plus rarement, sous forme impersonnelle [*il a été longtemps envisagé*].

On a quantifié dans chaque article les occurrences de ces différentes catégories, et soumis les données à un traitement statistique : on cherche à comparer le nombre et le type de références

² Ce jeu énonciatif sur la multiplicité des points de vue et leurs relations correspond à la notion de polyphonie (Ducrot, 1984 ; Nølke et al., 2004) mais c'est pour insister sur cette idée de relations entre points de vue que d'autres préfèrent parler de dialogisme (Bres, Verine, 2002).

mobilisées par chacun des deux groupes afin de tester l'effet de la variable « doctorant » (vs « autres chercheurs ») sur ces pratiques de référencement.

La variation suivant le statut : différences entre doctorants et autres chercheurs

Plusieurs tendances se manifestent ; d'abord, les doctorants se réfèrent moins à d'autres points de vue, toutes formes de désignation confondues. En distinguant les formes de désignation, on observe d'autre part que les doctorants mobilisent moins de noms d'auteur, et qu'ils se réfèrent moins à des courants particuliers, étiquetés sous des formes telles que *le structuralisme*, *les fonctionnalistes*, etc. Le tableau ci-dessous résume les résultats, les tests montrant que la différence entre articles de doctorants (D) et d'autres chercheurs (Autres) est significative pour ces trois variables :

<Insérer tableau>

Le rapport à la norme chez les doctorants

Un rapport spécifique à la norme se révèle à travers la mobilisation des noms d'auteur : les doctorants se réfèrent peu à des auteurs sans date d'ouvrage, et se conforment donc plus à la norme, qui veut que l'on recoure à une référence explicite à la source, du type Nom propre (Npr) + date. Dans des travaux antérieurs (Boch, Grossmann, 2002a ; Grossmann, 2002, 2003), nous avons montré que le procédé qui consiste à omettre la référence explicite, apparemment non conforme à la norme, est en fait, lorsqu'il n'est pas le fruit d'une négligence, une pratique typiquement experte, qui comporte plusieurs fonctions distinctes : d'une part, il manifeste la capacité du scripteur à utiliser les noms d'auteurs comme « emblèmes de position », témoignant de la maîtrise de celui-ci à se positionner dans un champ conceptuel, à argumenter en faveur de telle ou telle thèse ou à spécifier une définition (cf. l'utilisation typique de « au sens de + Npr ») ; il permet d'autre part de faire fonctionner un discours de connivence, appuyé sur l'allusion, décodable en fonction des connaissances partagées d'une communauté discursive. L'examen qualitatif des patrons syntaxiques mobilisés lorsqu'il y a transgression du système auteur-date permet de confirmer la validité de ces remarques. Remarquons pour commencer qu'une fois qu'on a exclu les cas dans lesquels la mention de la source peut être trouvée en amont ou dans l'aval immédiat, les cas de références orphelines, sans mention de l'ouvrage sont relativement rares, y compris dans la catégorie des « autres chercheurs ». Cela s'explique sans doute par le fait que le recours à ce procédé, pour pouvoir être toléré, doit être strictement circonscrit à quelques configurations spécifiques. On peut mentionner en particulier, en dehors des noms d'auteurs de l'antiquité ou classiques, des exemples qui se passent aisément de références explicites :

- les dérivations adjectivales de noms d'auteurs ayant un fort indice de notoriété :

(1) *La séparation (foucauldienne) entre raison et folie*

(2) *Le respect des maximes gricéennes*

(3) *De cette définition découlent, dans un esprit saussurien, plusieurs conséquences*

- le recours à des prépositions du type *depuis*, *à partir de*, marquant la naissance d'un paradigme ou d'un courant spécifique :

(4) *L'on sait depuis Bakhtine*

- les structures avec *chez* permettant d'indexer le sens d'un terme à son auteur :

(5) *La notion de notion chez Culioli*

- la locution *au sens de*, déjà mentionnée :

(6) *Au sens où Halbwachs l'entendait*

D'autres utilisations des Npr, plus subtiles, peuvent se rencontrer, aux limites de l'autonymie, lorsque le scripteur attire l'attention sur une manière de dire plutôt que sur le contenu proprement dit :

(7) *Le mot est de Georges Duby*

(8) *Pour paraphraser Jean-Claude Passeron*

(9) *Même si, comme le disait Frege dans une boutade célèbre*

(10) *Pour reprendre un mot célèbre de Garfinkel*

On observe également chez les doctorants certaines des structures citées plus haut, par exemple l'expression *au sens de*, devenue une sorte de tic de langage en Sciences Humaines :

(11) *Au sens de Frei*

On retrouve aussi, mais beaucoup plus rarement, les dérivés adjectivaux (*'face' au sens goffmanien*), ainsi que l'utilisation sans référence explicite de noms d'auteurs célèbres (*les recherches de Labov et celles de Gumperz*). Ce qui frappe, malgré tout, c'est le fait que les doctorants, dans l'ensemble, recourent peu à de tels procédés. Les références orphelines sont parfois liées à d'autres facteurs, et parfois à la fragilité du système de référencement : soit certains auteurs sont utilisés constamment, durant tout l'article, et du coup le mode de référencement explicite devient inutile, soit on trouve une certaine variabilité dans les modes de référence (avec ou sans date, avec ou sans prénom, etc., y compris dans un même article). Ainsi, il semble que la gestion des noms propres chez les doctorants, si elle obéit fondamentalement aux mêmes principes que celle repérée chez les « autres chercheurs », reste cependant, tendanciellement, plus aléatoire, puisqu'ils ont parallèlement à maîtriser la norme, et qu'ils n'ont pas encore le statut qui leur permet véritablement de s'en jouer. C'est ce que suggère aussi le fait que dans les articles de doctorants, il n'y ait jamais moins de huit références. Chez les « autres chercheurs », un nombre très restreint de références n'est pas exclu, puisque nous avons trouvé des articles en comportant seulement deux.

De la connaissance des normes à la construction de sa propre légitimité

Indicielle de leur rapport aux conventions du genre, la manière spécifique qu'ont les doctorants de se référer à d'autres points de vue semble évidemment liée aussi à leur degré de connaissance du champ ; c'est vrai tout particulièrement de l'usage de noms de courants : une connaissance – livresque surtout – est nécessaire à qui veut fonder l'épistémologie de sa recherche sur une cartographie du champ, qui indexe les points de vue évoqués en référence à leur fondement conceptuel. Il ne s'agit plus seulement de désigner la source énonciative des points de vue (la référence bibliographique, le ou les nom(s) d'auteur) mais d'utiliser des étiquettes généralisant des positions théoriques, étiquettes qui peuvent être communément admises et revendiquées par leurs représentants eux-mêmes (*l'analyse conversationnelle*), ou plus ou moins idiomatiques. Par exemple, *l'approche « formaliste »* désigne chez un des « autres chercheurs » une des approches de la politesse centrée sur sa formulation en termes

d'actes de langage directs ou indirects : les guillemets permettent ici à l'auteur de souligner le fait qu'il ne s'agit pas d'une terminologie pré-existante, mais d'une création ad hoc.

Mais la connaissance du champ ne suffit pas à expliquer seule l'usage de ces noms de courant ; encore faut-il que le scripteur se sente légitimé à utiliser de telles étiquettes : elles reviennent à investir une posture spécifique, celle d'un auteur qui s'octroie le privilège de la nomination des paradigmes, et se place au niveau surplombant de celui qui offre une vue panoramique d'un champ dont il analyse les grandes tendances, avec un effet de synthèse classante. C'est ce que suggère également l'usage moindre chez les doctorants des dérivés adjectivaux (cf. *l'esprit saussurien* évoqué *supra*), de désignations de paradigmes à partir d'un nom d'auteur (*depuis Bakhtine*), ou de références à un mot d'auteur – qui lorsqu'il est dit *célèbre* renforce encore l'effet de structuration du champ.

Si ce type de pratiques requiert une connaissance du domaine, elles concourent en retour à la légitimation du chercheur dont l'article manifeste une telle connaissance, mais implique que celui-ci se sente légitimé à se présenter en tant qu'expert. On pourrait comprendre ainsi le taux plus faible de références chez les doctorants, toutes formes de désignations confondues : leurs textes se limiteraient aux références utiles à leur objet sans toujours les mettre en perspective dans un cadre linguistique plus général.

La variation intra-groupes

Les différences entre les articles des doctorants et des autres chercheurs ne doivent pas masquer les différences dans chacun des deux groupes : le nombre de références et le type de désignations varient beaucoup d'un texte à l'autre. Ainsi, alors que la moyenne de noms de courants est deux fois plus faible chez les doctorants, c'est un article de doctorants qui en présente le maximum.

Cette variabilité intra-groupes (cf. tableau *supra*) permet d'avancer que le statut objectif du scripteur n'est pas seul en cause pour déterminer des différences de positionnement. Outre son statut effectif, la manière dont il se perçoit en tant que chercheur-auteur influe sur ses pratiques d'écriture. Le type d'articles auquel on a affaire peut également jouer un rôle : un compte-rendu de recherche expérimentale et un état des lieux sur une question n'appellent pas a priori le même type de référencement. Les thématiques et sous disciplines mobilisées dans l'article peuvent en cela avoir également un effet³.

Y aurait-il des domaines où la multiplication des références et l'évocation des paradigmes s'imposeraient davantage dans l'article ? Il est des questions qui ont fait l'objet de nombreux travaux ; d'autres appellent un débat scientifique serré car elles sont controversées, divers points de vue s'opposant sur la manière de les aborder et de les comprendre. La multiplication des références et des noms de courant qui en résulterait pourrait ainsi être le fait de domaines ou de thématiques spécifiques mais également de certains courants de pensée ou de certaines écoles qui seraient plus polémiques que d'autres. Pour étayer cette hypothèse d'un effet du débat scientifique sur les modes de référencement dans l'article, on a essayé de corréliser les références et leurs types de désignation avec un enjeu qu'on pourrait appeler de « démarcation » et plus précisément de démarcation oppositive : marqué dans l'introduction ou dans la conclusion, cet enjeu consisterait à y annoncer que l'objectif de l'article est d'offrir une approche qui s'oppose à d'autres⁴. Notons d'abord que sur les 44 articles de notre corpus,

³ Ainsi, la revue *Travaux de phonétique de Strasbourg* se distingue-t-elle des autres : explicitement dédiée aux recherches phonétiques, en corpus ou expérimentales, et plus rarement, historiques et documentaires, le nombre de noms de courants y est significativement inférieur à ce qu'on trouve en moyenne dans les autres.

⁴ C'est ce que l'on observe par exemple dans : « Je voudrais ici défendre la thèse selon laquelle (...). En formulant cette thèse, je prends à contre-pied l'idée, classique, d'une distinction entre (...) ». Une autre forme de démarcation, distincte de l'opposition, consiste à insister sur le caractère inédit de la recherche, comme dans :

19 sont concernés par cet enjeu d'opposition, déclaré dans l'introduction principalement. Celui-ci, s'il n'est pas déterminant en ce qui concerne le nombre total de références, a bien, conformément à notre hypothèse, un effet significatif sur le nombre de noms de courant dans l'article⁵.

Il influe également sur le nombre de références, de type « effacement de la source », qui sont significativement plus nombreuses lorsque un tel enjeu est déclaré⁶. La fonctionnalité spécifique de ce mode de référence est d'évoquer des points de vue attestés sans mentionner ceux qui en sont les auteurs. Cette pratique répond à une double tendance dans la rhétorique de l'écrit de recherche : en gommant la source énonciative, elle permet d'éviter l'attaque *ad personam* et se prête bien à une attaque en règle contre le sens commun.

Restreinte à un enjeu déclaré dans l'introduction, l'opposition est un des facteurs déterminant des positionnements énonciatifs spécifiques, au moins dans la manière dont sont désignés les points de vue auxquels se réfère l'auteur ; elle est indépendante cependant du statut de l'auteur, les tests statistiques entre ces deux variables montrant qu'il n'y a pas de corrélation : les articles où est annoncé un objectif d'opposition ne sont pas moins fréquents chez les doctorants, en dépit de cette spécificité de statut, et de son influence sur le positionnement énonciatif du scripteur dans son texte.

Si les pratiques des doctorants et des autres chercheurs sont similaires de ce point de vue, il faut sans doute y voir un argument à la prise en compte de certains effets de courants et d'écoles : le poids de la formation du chercheur et du domaine dont relèvent ses travaux pourraient induire ce type de pratique consistant à donner à son article un enjeu d'opposition. Est-ce un fait constant chez certains auteurs ? Ces formes de styles personnels se manifestent-elles dans d'autres aspects du positionnement énonciatif du scripteur, et de ses pratiques d'écriture de l'article ? Est-ce que la/les discipline(s) et l'/les institution(s) dont relève sa formation sont déterminantes ? Par ailleurs, les pratiques varient-elles avec le cadre dans lequel l'auteur inscrit sa recherche, cadre de référence constitué des noms d'école et de domaines auxquelles il dit se rattacher ? Autant de questions qu'il reste à aborder, pour décrire plus en avant le positionnement du scripteur dans son texte, en lien avec sa position sociale et l'identité de chercheur que son article concourt à forger.

Conclusion

Les résultats obtenus confirment donc notre hypothèse de départ : le positionnement énonciatif est différent dans les deux groupes (« doctorants » et « autres chercheurs »).

Les formes de positionnement énonciatif ne dépendent toutefois pas exclusivement du statut objectif de l'auteur-chercheur mais aussi d'un degré de légitimité : les fluctuations observées au sein des deux groupes montrent qu'au-delà du statut lui-même sont en jeu les représentations que l'auteur s'en fait, ainsi que sa formation de chercheur, son appartenance plus ou moins marquée et revendiquée à une école ou un courant, voire à des cultures de laboratoire. En retour, ce positionnement énonciatif contribue lui-même à la construction d'une identité de chercheur.

Cette étude montre que l'acculturation à l'écrit de recherche n'est pas qu'une question de maîtrise du genre ; il ne s'agit donc pas de didactiser l'écriture de recherche en érigeant les pratiques expertes en modèle. En revanche, une observation fine de la diversité à l'œuvre dans les modes de positionnements peut contribuer à une conscientisation des pratiques chez les

« les travaux existants laissent tous de côté celui qui doit comprendre [les pictogrammes] : le 'lecteur'. C'est donc autour de ce lecteur (...) que s'organise notre recherche ».

⁵ U=132,5, p=0,0353.

⁶ U=129, p=0,027.

scripteurs doctorants. Cette conscientisation peut à son tour permettre à l'apprenti-scripteur d'asseoir progressivement sa légitimité et d'en contrôler davantage les effets.

Bibliographie

BOCH, F., GROSSMANN, F. (2002a) : «Se référer au discours d'autrui, quelques éléments de comparaison entre experts et néophytes», *Enjeux*, 54, 41-51

BOCH, F., GROSSMANN, F. (2002b) : « De l'usage des citations dans le discours théorique: des constats aux propositions didactiques » *Lidil*. 24, 91-111.

BOURDIEU, P. (2001) : *Science de la science et réflexivité*, Cours du collège de France 2000-2001, Paris, Raisons d'agir.

BRES, J., VERINE, B. (2002) : « Le bruissement des voix dans le discours : dialogisme et discours rapporté », *Faits de langue*, 19, 159-169.

DUCROT, O. (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Les éditions de Minuit.

GROSSMANN, F. (2002) : « Les modes de référence à autrui : l'exemple de la revue 'Langages' », *Faits de langue*, 19, 255-262.

GROSSMANN, F. (2003) : « Du discours rapporté au discours autorisé, le maniement des noms d'auteur dans l'article en Sciences Humaines », *Estudios de Lengua y Literatura francesas*. 14, 9-26.

GROSSMANN, F., RINCK F. (2004) : « La surénonciation comme norme du genre: l'exemple de l'article de recherche et du dictionnaire en linguistique », *Langages*, 156, 34-50.

NØLKE H., FLØTTUM F., NØREN C. (2004) : *ScaPoLine - théorie scandinave de la polyphonie linguistique*, Paris, Kimé.